



## Mariage et demande d'asile

Par **momran**, le **07/07/2013** à **17:55**

Bonjour,

je suis syrien et je suis en France depuis 6 ans.

J'ai posé, il y a, quelque jours, mon dossier pour le mariage avec ma femme ( française d'origine palestinienne) mais la mairie, va demander d'abord l'autorisation de procure qui prend six mois environ car je n'ai pas le certificat de coutume.(impossible de le voir à cause de la situation en Syrie et en plus je suis opposant du régime syrien). En même temps je prépare mon dossier pour demander l'asile politique en France

Y auras t il une contradiction dans mon cas?

Merci par avance.